[redacted] n.° 49.

La cadémie M'a chargé de luy faire le rapport d'une observation sur une gangrenne causée par le froid qui a été suivie de la separation des pieds d'avec les jambes,

Cette observation luy a été envoyée par Mr. ~~de~~ dolhagaray Eleve en chirurgie travaillant a l'hotel Dieu de Paris, dans la quelle il dit qu'au Commencement du Mois de janvier ~~de~~ 1763 une femme dans l'indigence, d'un tempérament assez robuste, se coucha saisie d'un grand froid, qui fut suivie de douleurs tres vives dans les deux pieds jusqu'aux Melléoles, elle passa la Nuit dans cet État, le matin elle remarqua que ses pieds étoient enflés, rouges, et livides, et singulierement les orteils; elle fut Neanmoins a ses occupations ordinaires auxquelles la Necessité la forcoit, cette femme ne souffrit presque point dans le jour. sa pauvreté l'empeschant de se procurer du feu chez elle, cette pauvre femme se coucha le soir comme le jour précédant saisie d'un grand froid, la Nuit le jour suivant, et partie de la 3eme Nuit ses douleurs furent Encor plus vives que la 1ere les pieds étoient alors enflés, et la couleur plus livide que rouge; vers le 4eme jour les douleurs qui avoient diminuées peu a peu, cesserent, et Malgré l'Enflure, et la lividité, cette femme fut tranquile par le quelle prit son Mal pr

Des angelures

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ARC 42 n° 57

Dans cette opinion, elle resta 24 heures sans regarder ses pieds. Le 3eme jour on la trouva retenue dans son lit par un gros rhume, se plaignant de ne plus sentir ses pieds; elle fut conduit a l'hotel Dieu. ~~on~~ ce fut là que m<sup></sup> Dolhagaray recuilla ce qui vient d'estre dit, car il ne dit point avoir vû la malade chez elle; on s'apperçut des son entrée audit hospital que la gangrenne a laquelle on avoit opposé encor aucun secour se bornoit naturellement, et que les parties desja privées de la vie commencoient a se detacher par une ligne circulaire pres les maléoles d'ou il decouloit une suppuration; on fit de profondes scarifications sur les pieds qui ne furent point sensible a la malade dont il ne sortis point de sang, les pieds se sont separés des jambes naturellement a quelque jour de distance l'un de l'autre; pour achever cette separation. l'observateur dit que m<sup></sup> St julien gagnant maitrise coupa quelques tendons, et ligaments sans aucun sentiment de douleur quoy qu'ils luy parussent sains, on pensa les plaies suivant l'art, apres trois mois edemy de pensement la malade touchoit au moment de sa guérison ~~lors~~ qu'une fievre maligne dont elle fut attaquée luy enleva la vie le 3eme jour; avant ce facheux accident la plaie de la jambe gauche ~~[illegible]~~ étoit entierement cicatrisée, et ~~l'autre~~ celle qui restoit a la droitte n'exigeoit plus qu'un petit emplatre de Nuremberg.

Cette observation ne nous offre rien de nouveau
a certains égards, les effets de la gangrenne,
les ressources de la nature dans certains cas, et
les secours méthodiques qui ont étés donnés avec
avantage nous sont connus. Mais comme il
paroît que l'objet essentiel de Mr Dolhagaray
est de donner un exemple de gangrenne produite
par la gelé ou le froid excessif, et de repondre
a l'invitation que Mr quesnay fait a l'academie
de recueillir des faits sur ce sujet qui puissent
confirmer s'il a eu raison de ranger cette
affection contre nature dans la classe des
gangrennes humides car Monsieur Quesnay
se plaint dans son scavant traitté de la gangrenne
de n'avoir trouvés dans aucun autheurs rien
qui fut assés satisfesant pr ~~luy~~ assigner ‡ dans
le cas dont est question un caractere distinctif

‡ a cette facheuse maladie

c'est en cela que l'observation de Mr Dolhagaray
peut estre conservée pour estre employée par
extrait dans nos mémoires de l'academie
la gangrenne dont il fait l'histoire paroît bien
avoir été occasionnée par ~~un~~ le froid [voilà la cause]; et le gonflement
qui s'est fait peu a peu, la douleur qui n'a cessé
que quand les parties ont étés privées de la vie
la couleur qui a d'abord été rouge, ensuitte livide
et enfin noir, la suppuration qui a détaché le
mort d'avec le vif sont les simptomes ordinaires qui
accompagnent les gangrennes humides

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

ainsy ce fait vient donc a l'appuy de l'opinion de M. quesnay qu'on peut ranger les gangrennes qui ont pr cause le froid dans la classe des gangrennes humides. —

Ce 5 7bre 1765 Delamalle